Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260703-DCM_03072026_09-DE

Bordereau de signature

DCM_03072026_09

Signataire	Date	Annotation
Laurent Meunier, Directeur General des Services	06/07/2026	**Action : Visa**
Sylviane Guillot, Sylviane Guillot	06/07/2026	**Action : Signature** Certificat au nom de Sylviane GUILLOT (adjointe au maire , COMMUNE DE DOMLOUP) , émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 19 mai 2026 à 10:05 au 19 mai 2029 à 10:05.
Laurent Meunier, Directeur General des Services	06/07/2026	**Action : Fin de circuit**

Dossier de type : Délibérations // signées par Sylviane

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260703-DCM_03072026_09-DE

République Française

Commune de DOMLOUP

Département d'Ille et Vilaine
Canton de Châteaugiron

Extrait du registre des délibérations

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 3 JUILLET 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de présents : 22
Nombre de votants : 25

Le vendredi 3 juillet deux mille vingt-six, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 26 juin 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP sous la présidence de Monsieur Jacky LECHÂBLE, Maire.

Présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Sunita LE ROUX, Bernard BOUFFART, Linda BOURVIC, Franck CHARON, Ewen CORNU, Julien FESSART, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Sandrine LELIÈVRE, Céline LÉPINE, Patrice MELOT, Michel MERCIER, Elodie RAYMOND, Thierry ROLLAND, Camille SOCHARD

Absents(tes) excusée(s) : M.M Katell BEUCHER (pouvoir à Sylviane GUILLOT), Sandrine BOUCARD, Jérôme CHOPIN (pouvoir à Jean-Marc DESHOMMES), Yves LE GALL (pouvoir à Michel MERCIER), Léna MONNIER

Secrétaire de séance : Sébastien CHANCEREL

2026-03/07-09 Vie associative/ Subvention exceptionnelle auprès de l'association « Pays de Châteaugiron Natation »

Monsieur Sébastien CHANCEREL, adjoint en charge de la vie associative expose que Monsieur Simon KERLEGUER, nageur handisport au club du Pays de Châteaugiron Communauté, s'est qualifié pour les championnats de France handisport sur 3 disciplines, à Annemasse (74), les 6 et 7 juin dernier.

Afin de soutenir son parcours, ses résultats, et son déplacement qui est à sa charge, il est proposé au Conseil municipal de verser la somme de 150 € sous la forme d'une subvention exceptionnelle auprès de son club le Pays de Châteaugiron Natation ».

La commission vie associative, réunie le 9 juin dernier, a émis un avis favorable à cette demande.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **Accepte** le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 € auprès de l'association « Pays de Châteaugiron Nation »
- **Décide** d'inscrire au budget les crédits correspondants
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,
Pour le Maire,
Sylviane GUILLOT
1ère adjointe par délégation

Le secrétaire de séance
Sébastien CHANCEREL